Qualité de l'eau distribuée en Pays de la Loire en 2017-Conférence de presse du 13 juillet 2018



PRÉFÈTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE



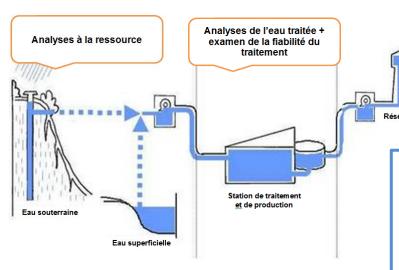
Qualité de l'eau distribuée en Pays de la Loire en 2017

Résultats du contrôle sanitaire exercé par l'ARS



De la ressource au robinet des usagers

Contrôle sanitaire (suivi analytique, inspection, plan d'actions)



434 ressources (10 % d'origine superficielle ⇔ > 50% des besoins)

92% d'entre elles protégées vis-à-vis des pollutions ponctuelles et accidentelles (74% national) 249 usines de traitement des eaux

En eau distribuée :

• 10 000 prélèvements

Analyses en distribution

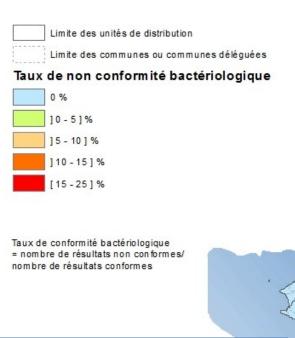
(aux réservoirs et au

robinet du consommateur)

Paramètres bactériologiques et physicochimiques (nitrate, pesticides, métaux, etc)

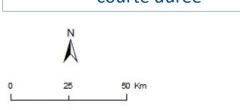
Plans d'actions (ex CVM)

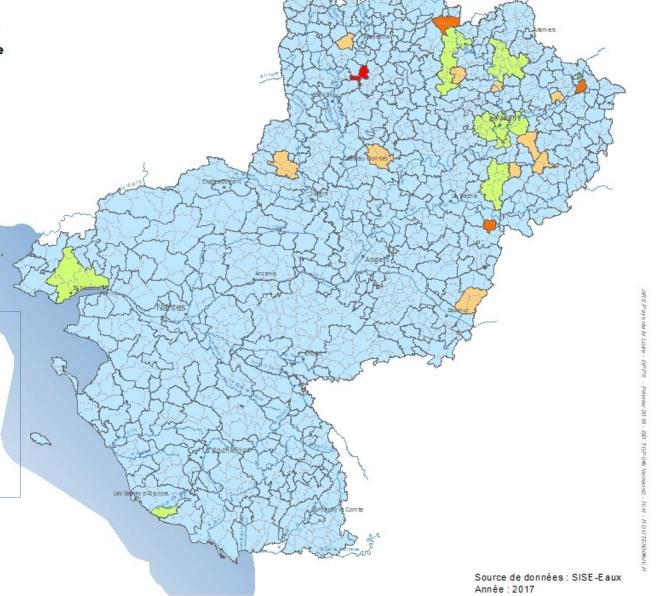
Une eau distribuée de BONNE qualité bactériologique



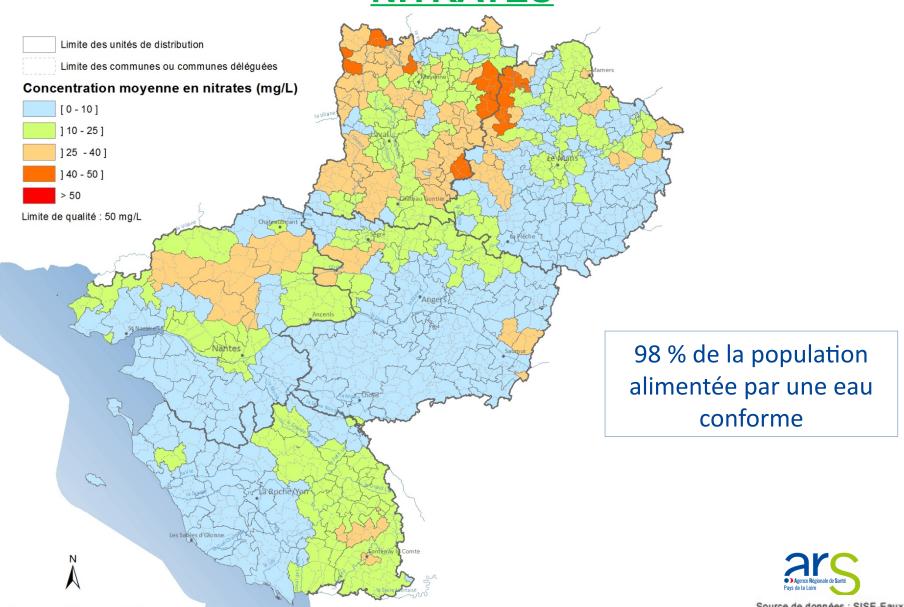
98 % de la population alimentée par une eau conforme

Dépassements ponctuels et de courte durée





Une eau distribuée de BONNE qualité vis-à-vis des <u>NITRATES</u>



Source de données : SISE-Eaux Année : 2017

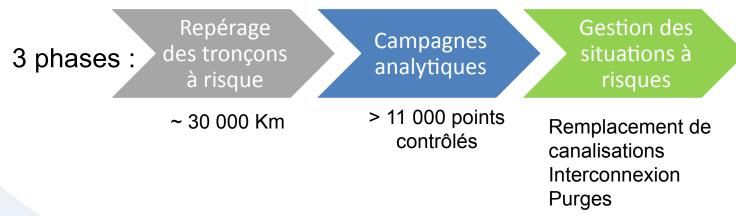
Focus sur le plan d'actions <u>CVM</u> (chlorure de vinyle monomère)

Un produit chimique de synthèse : risque de cancers hépatiques

Origine : relargage dans l'eau destinée à la consommation humaine à partir de canalisations en PVC d'avant 1980

PLAN d'ACTIONS REGIONAL 2014-2017

(Instruction du 28/10/2012)



Bilan sur l'ensemble de la campagne :

- 7% de non conformités confirmées principalement localisées en bout d'antenne (gérées ou en cours)
- 8 restrictions d'usage sur la période de la campagne
- Estimation: 0,45% population ligérienne

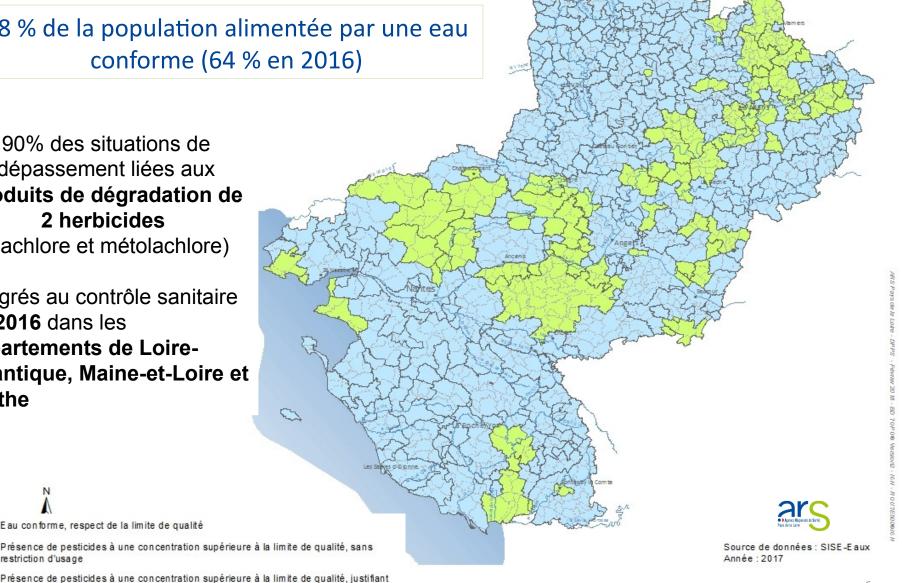
Présence de pesticides dans l'eau distribuée Sans restriction d'usage pour motifs sanitaires

78 % de la population alimentée par une eau conforme (64 % en 2016)

90% des situations de dépassement liées aux produits de dégradation de 2 herbicides (alachlore et métolachlore)

Intégrés au contrôle sanitaire en 2016 dans les départements de Loire-**Atlantique, Maine-et-Loire et** Sarthe

E au conforme, respect de la limite de qualité



Présence de pesticides à une concentration supérieure à la limite de qualité, justifiant des restrictions d'usage (aucune situation observée en 2017)

Approches réglementaire et sanitaire : une distinction à faire pour les pesticides (annexe à la circulaire du 9/12/2010)

Non-conformité réglementaire de l'eau vis-à-vis de la limite de qualité « pesticide individuel »

, seement in the seement of the seem

Situation Conforme ©

Situation NON Conforme SANS restriction d'usage de l'eau

Situation
NON Conforme
AVEC restriction
d'usage de l'eau

0,1 μg/J

Situation en PDL en 2017

V max Métabolites du métolachlore = 510 μg/L

V max Métabolites de l'alachlore = $50 \mu g/L$

Limite de qualité par substance individualisée en eau distribuée => objectif de protection de la ressource en considérant que les pesticides n'étaient pas des constituants naturels des eaux

Pas de signification sanitaire

Disposition valable pour les molécules de pesticides dites PERTINENTES (norme : 0,1 µg/l)

SAISINE ANSES en 2015 en cours (avec retour prévu en 2018) sur l'évaluation de la pertinence des métabolites de pesticides dans les EDCH.



L'ingestion pendant la vie entière d'une eau contenant un pesticide à une

Concentration < ou = à la Vmax n'entrainerait, sur la base des critères toxicologiques retenus et en l'état des connaissances, aucun effet néfaste pour la santé (ANSES)

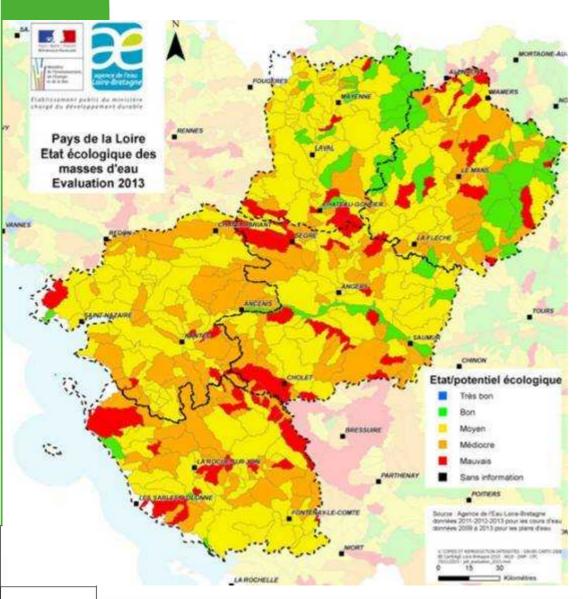
Situation nécessitant d'agir... à plusieurs niveaux

- Sensibilisation des Personnes Responsables de la Production et de la Distribution de l'Eau (PRPDE)
- Mise en œuvre par les PRPDE de solutions immédiatement mobilisables dans l'attente de l'avis ANSES (optimisation de traitement, dilution, ...)
- Information des abonnés (info-facture)

https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/qualite-de-l-eau-potable-pays-de-la-loire

 En amont, par la reconquête et la préservation de la qualité de la ressource en eau (mesures préventives) au regard notamment des pesticides et des nitrates

Améliorer la qualité des ressources en eau : une priorité en région Pays de la Loire.



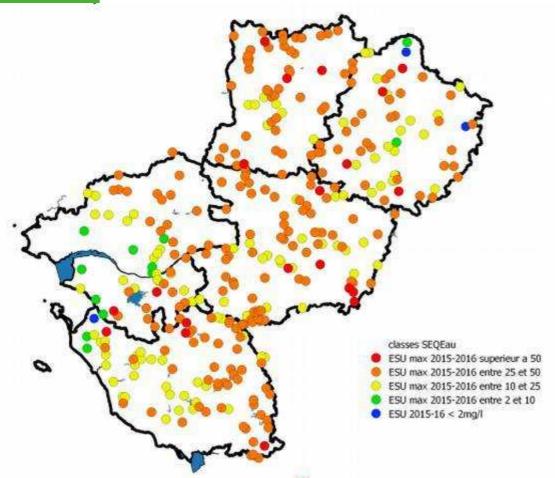
- Une ressource qui sera de plus en plus sollicitée du fait du dynamisme démographique : 4,6 millions de ligériens en 2050.
- Un enjeu fort à concilier agriculture et ressources en eau.
- Une pression qui va s'accroître avec le changement climatique.

Quelles actions de l'État face aux pollutions diffuses :

- Deux cibles prioritaires : les nitrates et les pesticides.
- Trois leviers d'actions mobilisés :
 - * Le développement de la connaissance ;
 - * La réglementation et les contrôles ;
 - * L'accompagnement vers des pratiques plus vertueuses ;



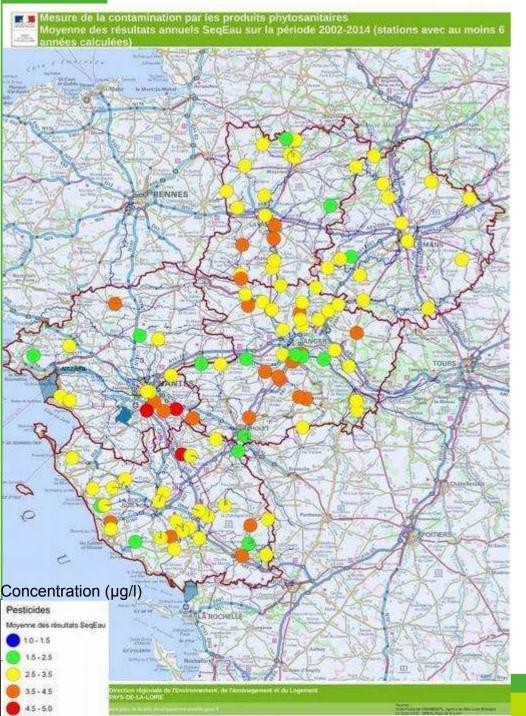
Réduire la teneur en nitrates des eaux :



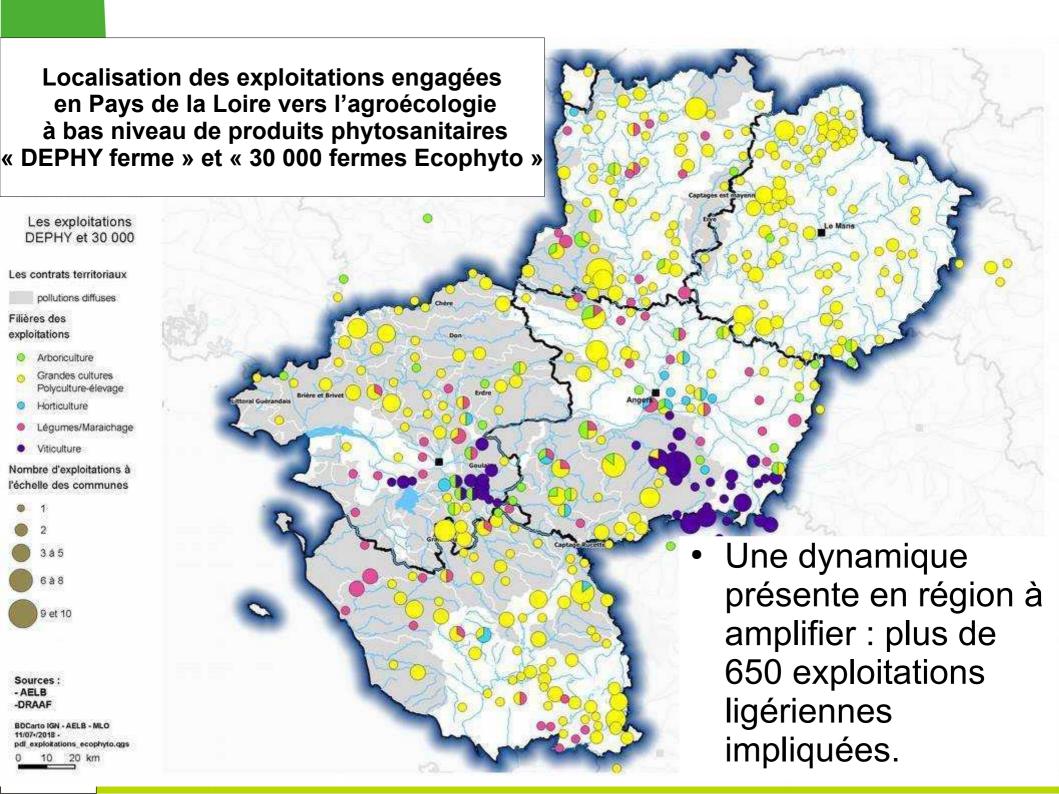
Concentrations en nitrates dans les eaux superficielles.

- L'ensemble de la région est classé en zone vulnérable depuis 2017.
- Entrée en vigueur du 6ème programme d'actions régional nitrates au 1/09/18.
- Suivi renforcé via la télédéclaration des pratiques de fertilisation.
- Accompagnement de la mise aux normes des élevages dans les zones nouvellement classées.

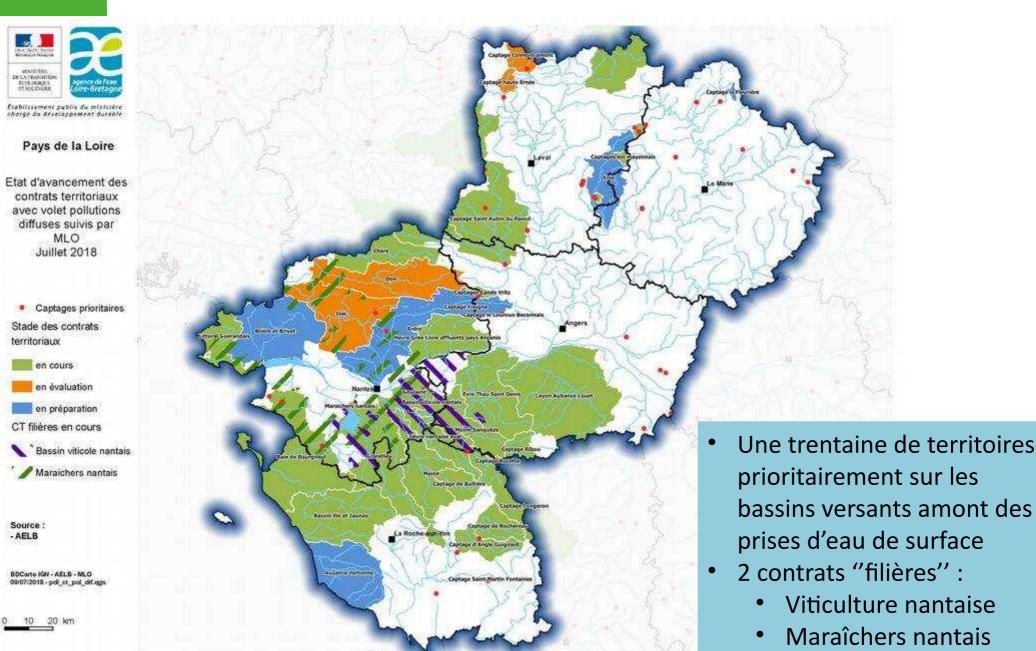
Réduire le recours aux pesticides :



- Une problématique très présente en région.
- Adoption de la feuille de route régionale Ecophyto II le 5/02/18 : stratégie coordonnée de réduction des usages et des impacts.
- Accompagnement des agriculteurs s'engageant à réduire les traitements : groupes Dephy et « 30 000 », aides à l'investissement.



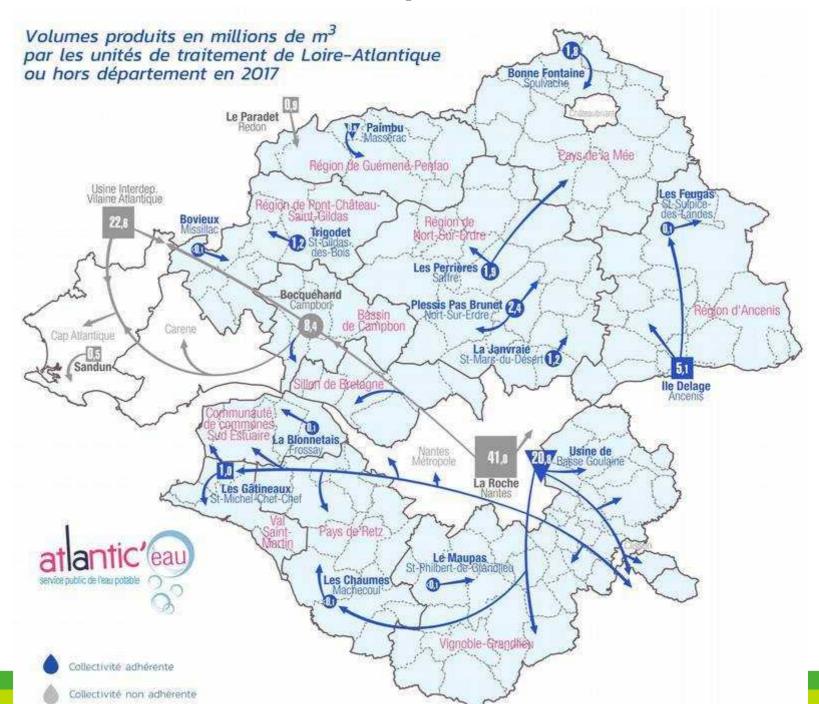
Des dispositifs d'accompagnement tournés vers les territoires :



Temps d'échanges :



L'action menée par Atlantic'eau :

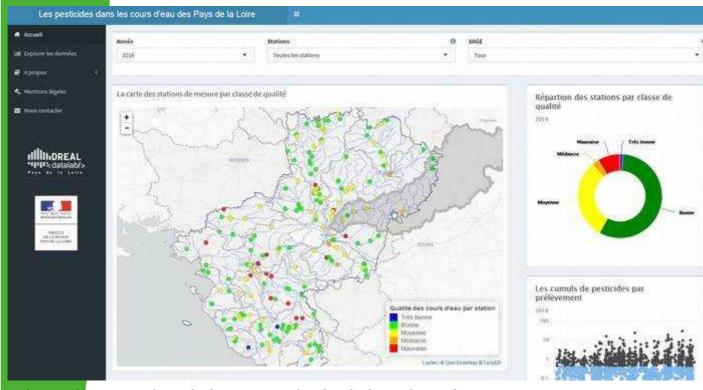




Pour aller plus loin:



Un nouvel outil de consultation des données sur les pesticides dans les cours d'eau :



http://apps.datalab.pays-de-la-loire.developpementdurable.gouv.fr/qualite-des-eaux/

- Mise à disposition des données du réseau de suivi régional des eaux superficielles.
- Données de 2013 à 2016 déjà consultables en ligne.
- En septembre : données complétées par les données 2011-2012 et 2017.



Des actions de connaissance et de soutien aux initiatives locales :

• Le 3ème plan régional santé environnement (PRSE) soutient des initiatives locales et des actions de sensibilisation pour limiter les pesticides et leur impact sur la santé, via un appel à projets et une labellisation.

Plus d'informations sur :http://www.paysdelaloire.prse.fr/

• Les bulletins de santé du végétal diffusent des informations sur l'état sanitaire des cultures afin d'optimiser les traitements.

Plus d'informations sur : http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Derniers-BS V

